

Commune d'AIXE-SUR-VIENNE

Séance du 10 décembre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni au Centre Culturel Jacques Prévert à Aixe-sur-Vienne, selon convocation en date du 04 décembre 2024, sous la présidence du Maire Monsieur René ARNAUD, Monsieur Xavier ABBADIE étant secrétaire de séance.

Délibération n°2024/139
En date du 10 décembre 2024
Portant sur :

Cession propriété bâtie cadastrée section AV n°280,
sise 9 avenue du Président Wilson

Membres	29
Présents	25
Représentés	3
Votants	28
Exprimés	28
Pour	28
contre	0

Présents :

Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Patrice POT, Madame Florence LE BEC, Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Monique LE GOFF, Monsieur Serge MEYER, Monsieur François VENEL, Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Monsieur Guy MARISSAL, Madame Marie-Annick D'ARDAILLON, Madame Marie-Christine BONNETAUD, Madame Christelle THORÉ, Madame Amanda SABOURDY, Monsieur Laurent THARAUD, Madame Martine POTTIER, Madame Béatrice BOTHIER, Monsieur Cyrille PARRE, Madame Céline BENOS, Monsieur Michaël RUIZ-OLID, Madame Valérie MASSALOUX.

Représentés : Monsieur Patrick BENAYOUN par Monsieur Patrice POT, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ par Madame Monique LE GOFF, Monsieur Nicolas ANDRIEUX par Monsieur Claude MONTIBUS.

Dans la continuité des orientations prises en 2022 par le Bureau Municipal, s'agissant de la mise en œuvre d'un programme visant à optimiser le patrimoine communal, il apparaît opportun d'envisager la vente de l'immeuble communal situé 9 avenue du Président Wilson à Aixe-sur-Vienne (cf plan joint). L'immeuble n'est plus occupé depuis plusieurs années (anciens locaux loués à Monsieur PUYBONNIEUX, vannier) et sa conservation nécessiterait à très court terme l'engagement de travaux conséquents. Sa mise en vente est donc proposée via la plateforme de courtage en ligne Agorastore* au prix de départ de 85 000,00 € avec un seuil de 95 000,00 €, au-dessous duquel la vente ne pourra pas intervenir (valeur vénale estimée en date du 14 mai 2024 à 107 000,00 €)

** Agorastore est un site de ventes aux enchères du matériel d'occasion et des biens immobiliers des Collectivités, des entreprises françaises et des organismes publics. Le courtage aux enchères en ligne permet, grâce à une large diffusion, de mettre en concurrence les acquéreurs potentiels pour obtenir le meilleur prix.*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les lois n°82-213, du 2 mars 1982 et n°82-623 du 22 juillet 1982,
Vu la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités locales,
Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
Vu l'avis de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne en date du 14 mai 2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- approuve la vente de la propriété communale située 9 avenue du Président Wilson à Aixe-sur-Vienne, via la plateforme de courtage en ligne Agorastore
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette vente

A AIXE SUR VIENNE, le 10 décembre 2024

René ARNAUD

Xavier ABBADIE

mis en ligne le 20/12/2024

Maire d'AIXE-SUR-VIENNE

Secrétaire de séance

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter du 12 décembre 2024, date de sa publication.